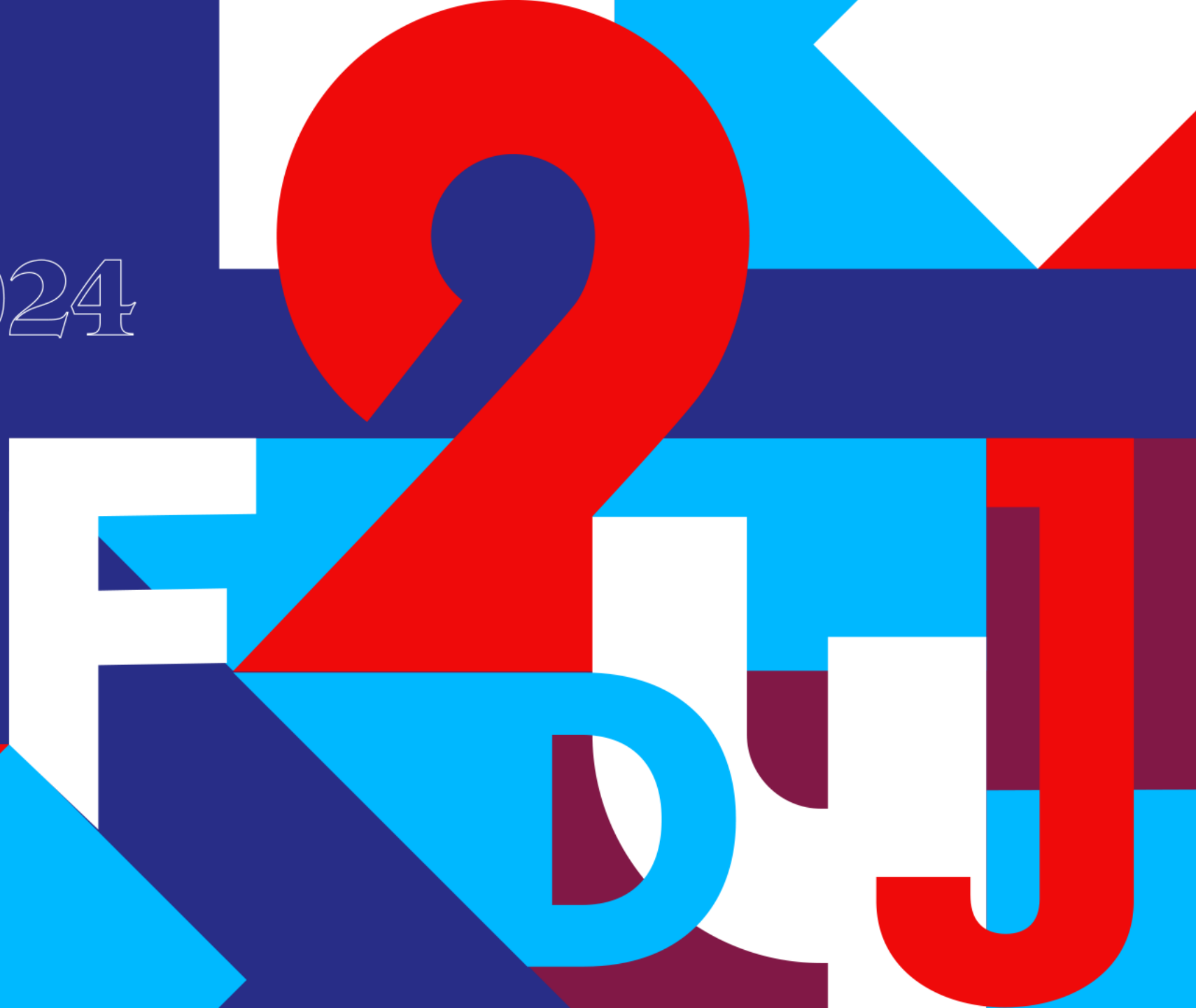


Assemblée générale 2024

25 avril 2024





Stéphane Pallez

Présidente
directrice générale



Charles Lantieri

Directeur général
délégué



Pascal Chaffard

Directeur général
adjoint Finances,
Performance & Stratégie



**Elisabeth Monégier
du Sorbier**

Directrice juridique
et secrétaire du conseil
d'administration

Ouverture





Nomination du bureau



Stéphane Pallez

Présidente directrice
générale



**Emmanuelle
Benhamou Tubiana**

Représentante de l'Agence
des Participations de l'État

Scrutateur



Olivier Roussel

Représentant de l'Union
des blessés de la face et de
la tête (UBFT)

Scrutateur



**Elisabeth Monegier
du Sorbier**

Directrice juridique
et secrétaire du conseil
d'administration



Nadège Pineau

Deloitte & Associés
au nom du collège des commissaires aux comptes



Philippe Lazare

Administrateur référent
et président du Comité de la Gouvernance,
des Nominations et des Rémunérations

Résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale

À TITRE ORDINAIRE

Résolutions 1 à 3

Comptes sociaux, comptes consolidés et affectation du résultat de l'exercice 2023 (**dividende**)

Résolution 4

Conventions réglementées

Résolutions 5 à 10

Mandats d'administrateurs, renouvellement de 4 mandats (Stéphane Pallez, UBFT, FNAM, Prédica) et nomination de l'administrateur représentant les salariés actionnaires

Résolutions 11 et 12

Nomination de Deloitte & Associé et de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de **certificateurs des informations en matière de durabilité**

À TITRE EXTRAORDINAIRE

Résolution 18

Autorisation à donner au conseil d'administration de **réduire le capital social**

Résolutions 13 à 16

Approbation des **rémunérations** des mandataires sociaux au titre de l'exercice **2023** et approbation de la **politique de rémunération** pour l'exercice **2024**

Résolution 17

Autorisation à donner au conseil d'administration aux fins de **rachat d'actions**

Résolution 19

Pouvoir pour les **formalités** légales

Stratégie & perspectives

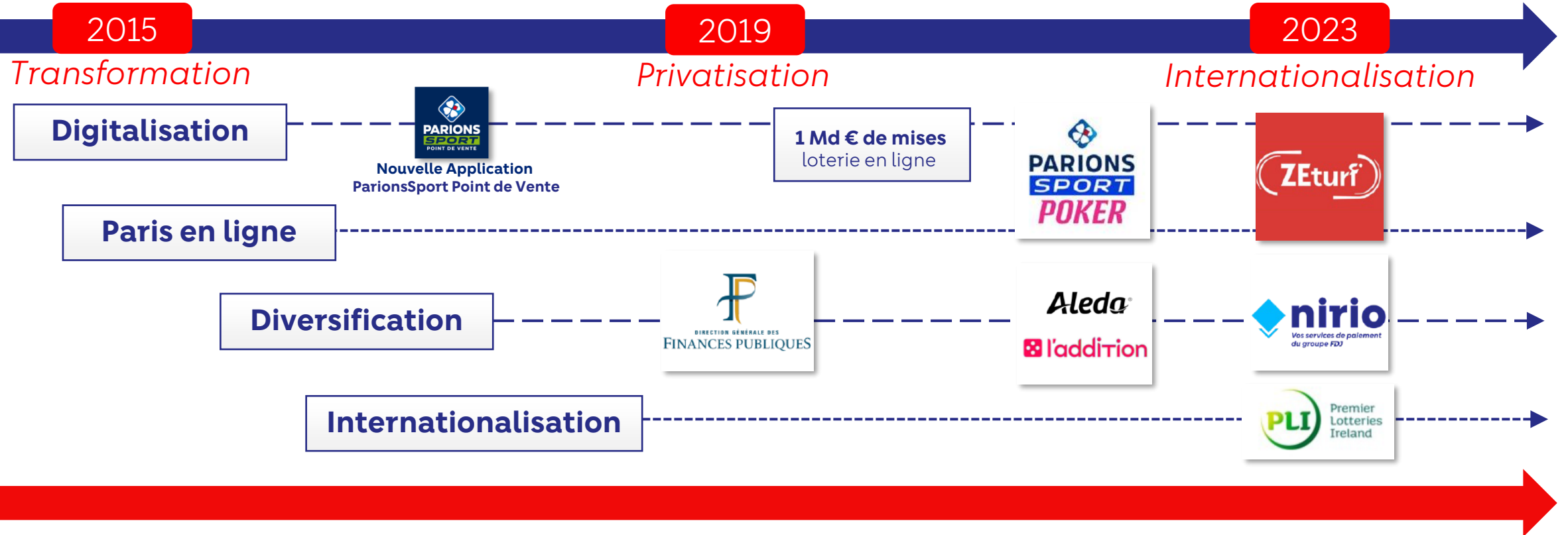




◆ Stéphane Pallez ◆

Présidente directrice générale

FDJ se transforme avec succès



	CA	EBITDA	CA digital	Collaborateurs	Dividendes
2023 vs 2019	x 1,3	x 1,5	x 2,7	x 1,2	x 3,9
	2,05 → 2,62 milliards €	422 → 657 millions €	127 → 340 millions €	2 540 → 2 996	0,45 € → 1,78 €

En 2023, FDJ a poursuivi sa trajectoire de croissance durable et rentable

Chiffre d'affaires

2 621 millions €

+ 6,5 %

EBITDA courant*

657 millions €

+ 11,3 %

Taux de marge : 25,1 %

Résultat net

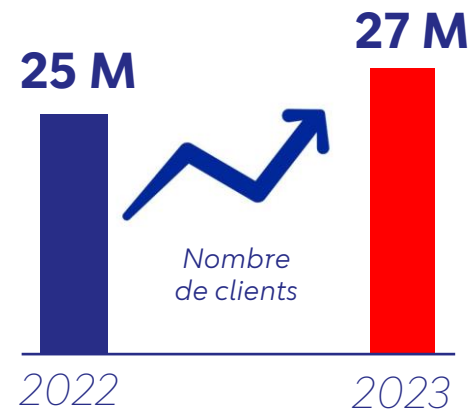
425 millions €

+ 38,1 %

*EBITDA courant : résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements.



◆
Un modèle de jeu
extensif et récréatif



Plus de **27 millions**

de clients en 2023
+ 2 millions vs 2022



Le jeu responsable,
au cœur de notre
modèle d'affaires

< 2 %

du PBJ* de la loterie en ligne
généré par les joueurs
à risque élevé

*Produit brut des jeux = mises – gains des joueurs

Une offre de jeu sans cesse renouvelée

Deux lancements majeurs

Une animation soutenue de notre portefeuille de jeux



MISSION NATURE



LE TRÉSOR DES PYRAMIDES

Loterie : des fondamentaux solides et une bonne dynamique

Chiffre d'affaires 2023

1,9 milliard d'euros

+ 1,1 % vs 2022



Part de la loterie en ligne

12 % du PNJ*

+ 10,2 % vs 2022



*Produit net des jeux = mises – gains des joueurs – prélèvements publics sur les jeux

Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence : une offre globale depuis l'acquisition de ZEturf en septembre 2023

En ligne

Parts de marché

Paris sportifs		> 10 %*
Poker		> 3 %**
Paris hippiques		~ 20 %*

En points de vente

Paris sportifs		+ 5,6 % de PNJ***en 2023
----------------	---	-----------------------------



* En mises

** En produit brut des jeux, bonus inclus

*** Produit net des jeux

FDJ poursuit sa diversification
dans les paiements et services de proximité





◆

L'acquisition de Premier Lotteries Ireland
en novembre 2023 :
FDJ devient opérateur
d'une loterie à l'international



5 300
points de vente

45
jeux

15 %
de mises digitales

Un modèle de croissance responsable qui bénéficie toujours à l'ensemble de nos parties prenantes

6,6 milliards €

de contribution
à la richesse nationale,
soit 0,25 % du PIB

56 000 emplois

créés ou pérennisés
par l'activité de FDJ



Finances publiques

4,3 milliards €

Détaillants

983 millions €

Fournisseurs français

648 millions €

Collaborateurs

369 millions €

Actionnaires

340 millions €*

*Proposition de dividendes soumise à l'assemblée générale de ce jour

Janvier 2024 : lancement du projet d'acquisition de Kindred, un leader européen des jeux en ligne



Un acteur de référence en matière de jeu responsable et de développement durable

1,6 million

clients actifs

24 %

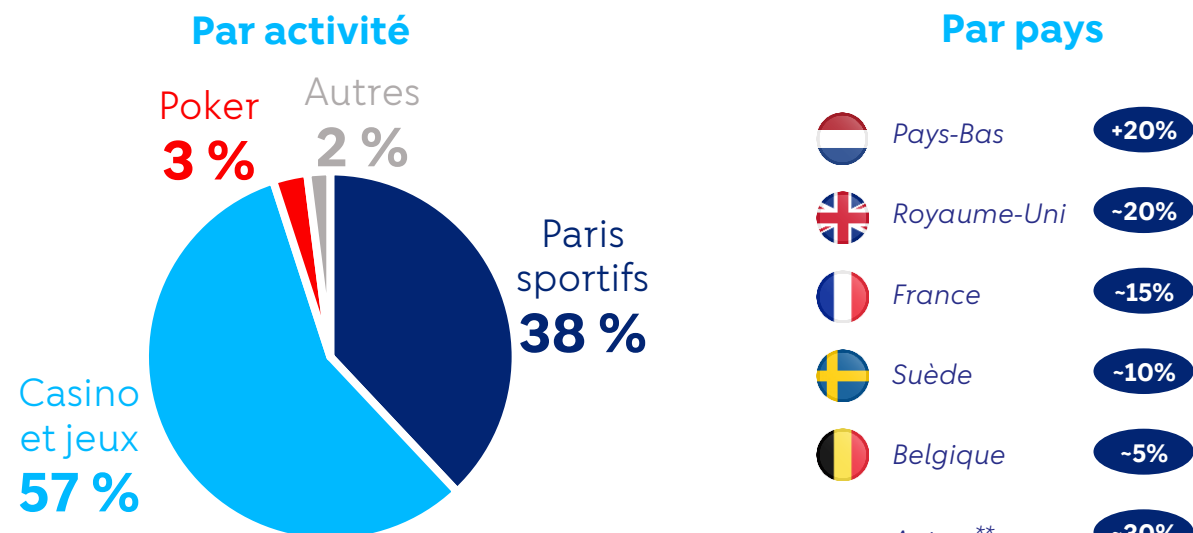
taux de marge d'EBITDA 2023*

1 211 m€

produit brut des jeux 2023



Produit brut des jeux (à fin septembre 2023)



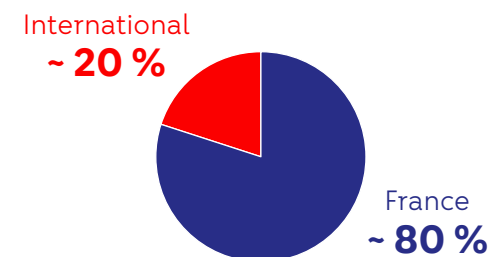
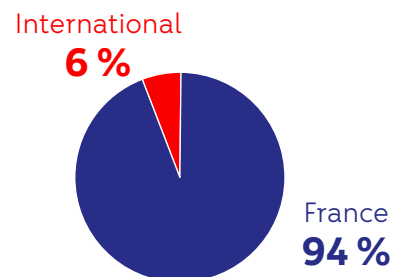
* Estimation FDJ post sortie des USA, de la Norvège et des .com

** Comprend principalement le Danemark, la Roumanie, l'Italie, l'Estonie, l'Australie et les États-Unis.

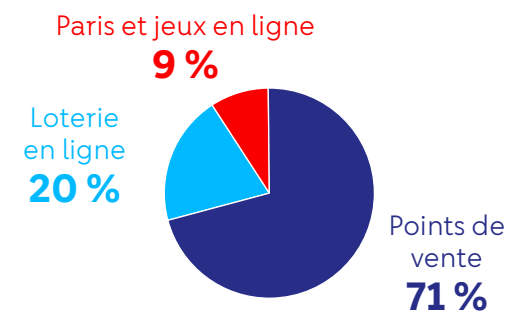
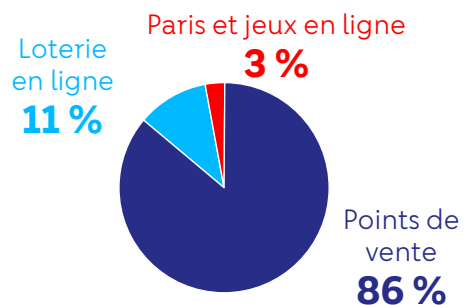
2024, une nouvelle ambition : devenir un champion européen des jeux d'argent et de hasard



Un Groupe international



Une présence en ligne accrue



Un Groupe plus performant

CA : **2,6** milliards €
EBITDA : **657** millions €

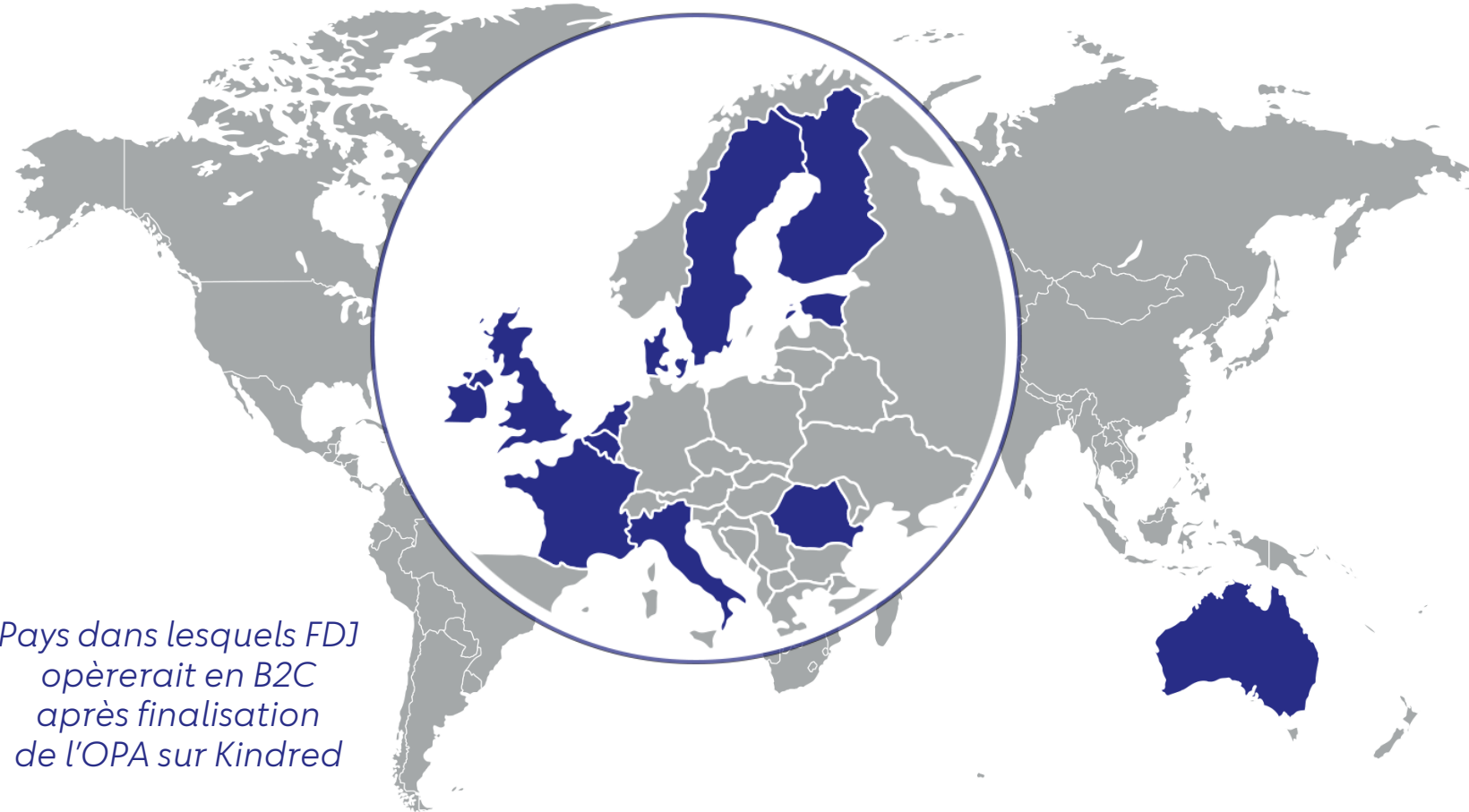
CA : **3,5** milliards €
EBITDA : **~ 860** millions €

Effet relatif **> 10 %** sur le dividende par action





Demain : un groupe à dimension internationale



Pays dans lesquels FDJ opèrerait en B2C après finalisation de l'OPA sur Kindred

PERFORMANT



DIGITALISÉ



DIVERSIFIÉ



ENGAGÉ



INTERNATIONAL



FÉDÉRATEUR





PARTENAIRE OFFICIEL



Engagements





◆ Charles Lantieri ◆

Directeur général délégué,
Président de FDP,
Président du conseil de surveillance de FDJ Services
et Président de la Fondation d'entreprise FDJ

Depuis 40 ans, FDJ s'engage aux côtés
des sportifs de haut niveau



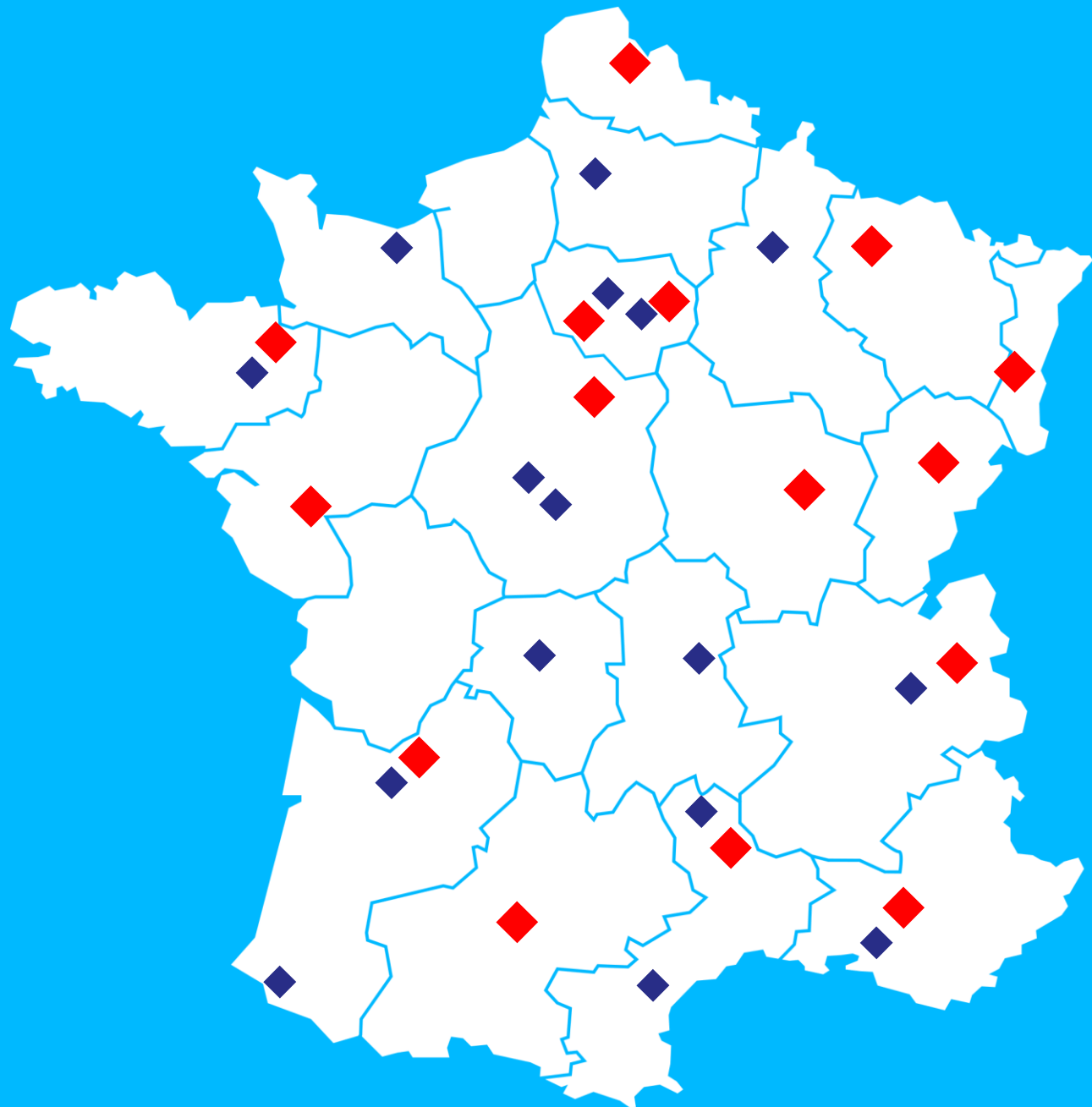
Avec le programme **Challenge**,
devenu **FDJ Sport Factory**

452

athlètes accompagnés

180

médailles olympiques
et paralympiques remportées



Paris 2024 :
un héritage qui bénéficie
à tous les territoires



1,5 million €

dotation globale de FDJ



Faire progresser l'inclusion et l'éducation

Un appel à grands projets
lancé par **la Fondation FDJ**

3 millions €
sur 3 ans



Une stratégie environnementale à la hauteur des enjeux

**Réduire l'impact
de nos émissions
carbone**



**S'engager pour la
préservation des
forêts**



**Associer nos
collaborateurs**



Une vigilance accrue pendant les grands événements sportifs



18+
Avoir plus de 18 ans


Se fixer un budget


Surveiller sa pratique

Retrouvez tous nos outils sur www.groupefdj.com



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



**Renforcer l'information
préventive**

**Détecter et orienter les
parieurs les plus
vulnérables**



Une démarche de jeu
responsable renforcée



10 millions € sur 5 ans
pour soutenir un programme
de sensibilisation des jeunes
avec l'ARPEJ



Des objectifs extra-financiers ambitieux

Intensité carbone

**Réduire
de 50 %**

*Les émissions carbone du
Groupe
en intensité économique
à horizon 2030*

Jeu responsable

< 2 %

Part du PBJ 2025 de la loterie en
ligne issue des joueurs à risque
élevé*

* Produit brut des jeux

Performance





◆ **Pascal Chaffard** ◆

Directeur général adjoint Finances,
Performance & Stratégie

Bonne dynamique 2023

Chiffre d'affaires

2 621 millions €
+ 7 %

EBITDA* courant

657 millions €
+ 11 %

Taux de marge : **25,1 %**

Résultat net

425 millions €
+ 38 %

Dividende**

1,78 € par action
+ 30 %

Taux de distribution : **80 %**

**Importante
contribution sociétale**

6,6 milliards €
soit 0,25 % du PIB

**Engagements sociétaux
consolidés**

10 millions € en faveur de
la prévention du jeu des
mineurs 2023-2027

Jeu responsable

> 10% du budget
publicitaire global

**Notation
extra-financière**

72/100
par Moody's ESG Solutions

* EBITDA courant : résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements

** Proposition soumise à l'AG du 25 avril 2024

Une croissance responsable
avec une performance extra-financière au meilleur niveau

Notations

MOODY'S | ESG Solutions

72/100

1^{er} du secteur Hôtels,
Loisirs & Services*

S&P Global

55/100

 SUSTAINALYTICS

16,8

(risque ESG faible)

Jeu responsable

Certification
à **100%**



FOR THE BENEFIT OF SOCIETY

Égalité 

Index « Pénicaud »
100/100

Évaluation RSE



Gold maintenue
à **71/100**

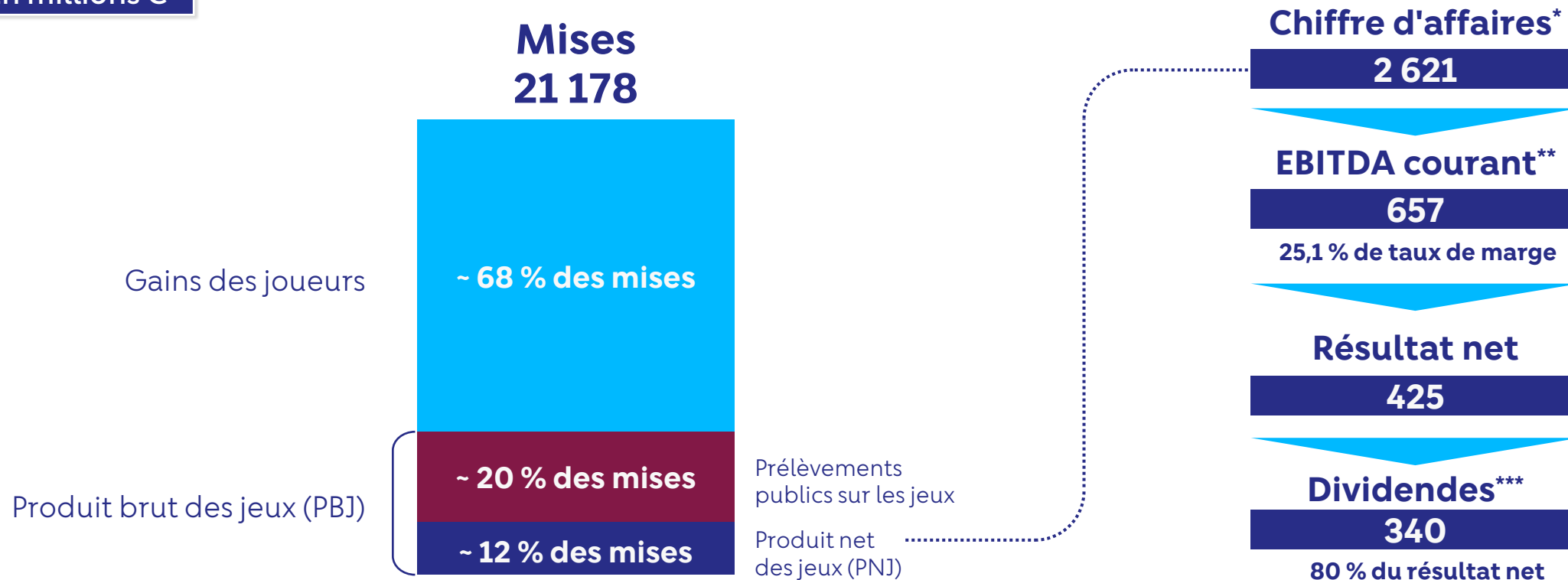


Note B
(management level)

* Sur 44 sociétés

Modèle FDJ : des mises aux dividendes

En millions €



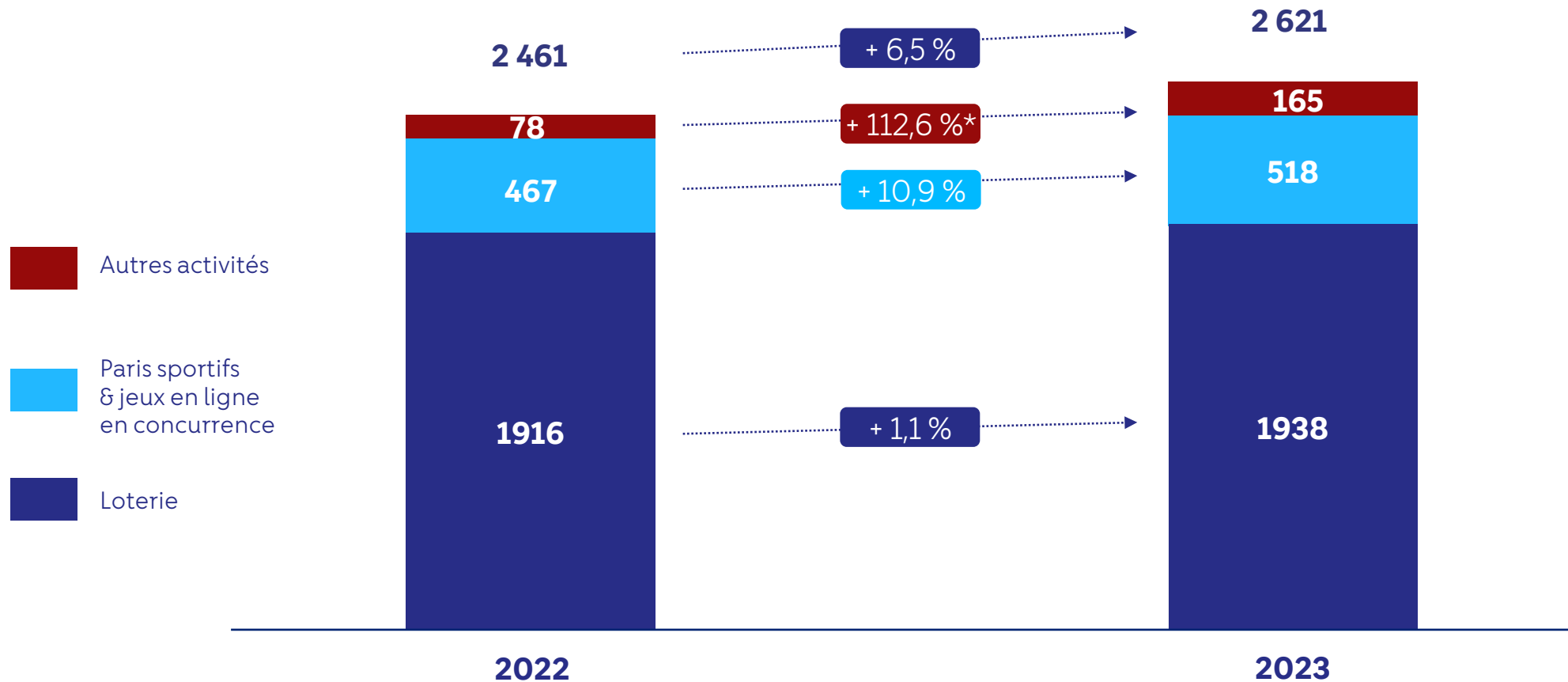
* Chiffre d'affaires = produit net des jeux + produit des autres activités

** EBITDA courant : résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements

*** Proposition de dividendes soumise à l'assemblée générale de ce jour

Augmentation du chiffre d'affaires de + 6,5 %

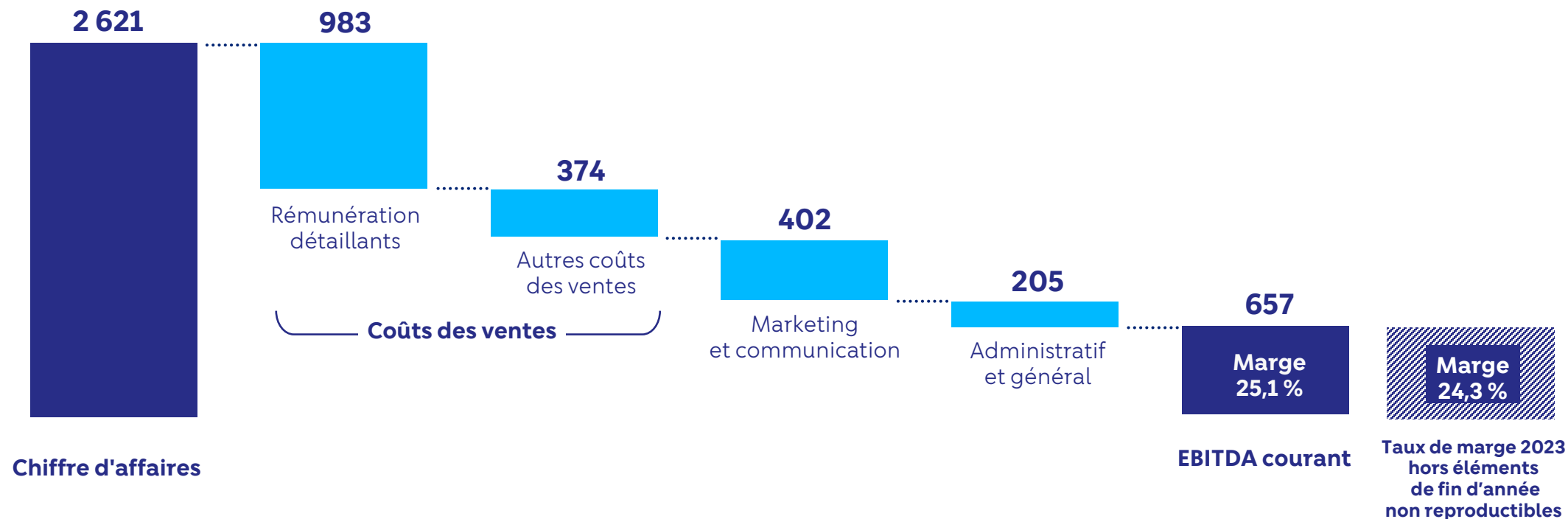
En millions €



* + 26,5 % vs 2022 retraité intégrant Aleda et L'Addition en année pleine

EBITDA courant en progression de + 11,3 %

En millions €



vs 2022 + 6,5 %

+ 1,9 %

+ 15,5 %

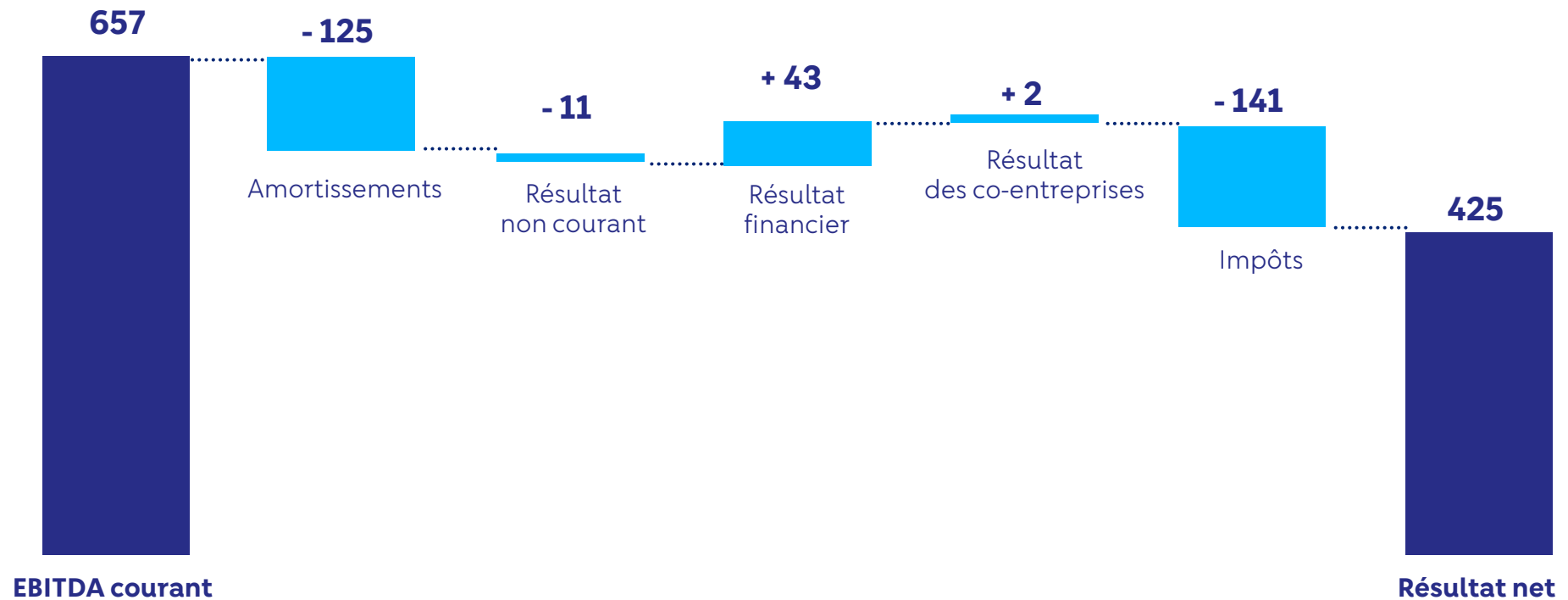
- 0,1 %

+ 14,0 %

+ 11,3 %

Passage de l'EBITDA courant au résultat net

En millions €



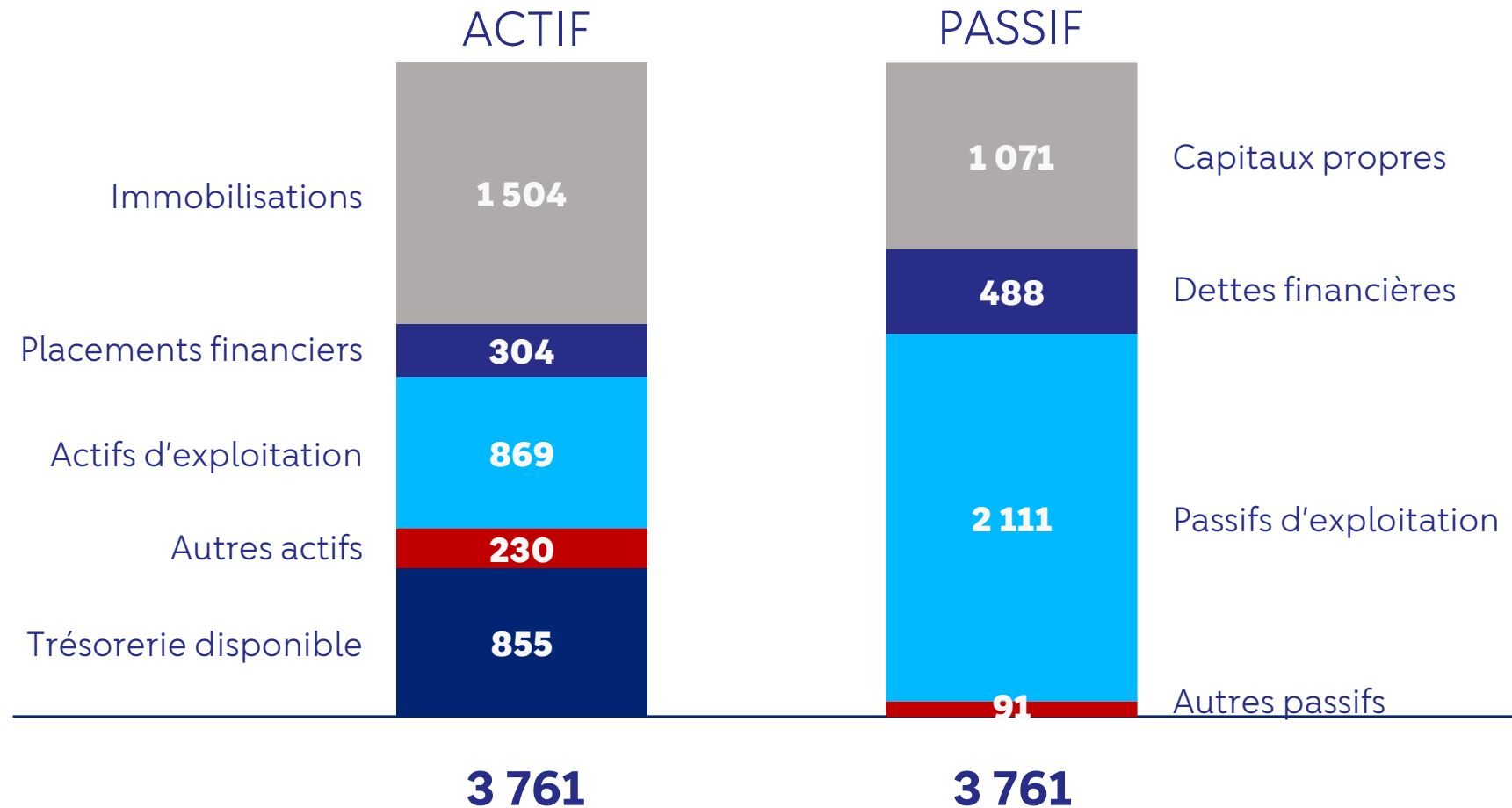
vs 2022

+ 11,3 %

+ 38,1 %

Un bilan solide

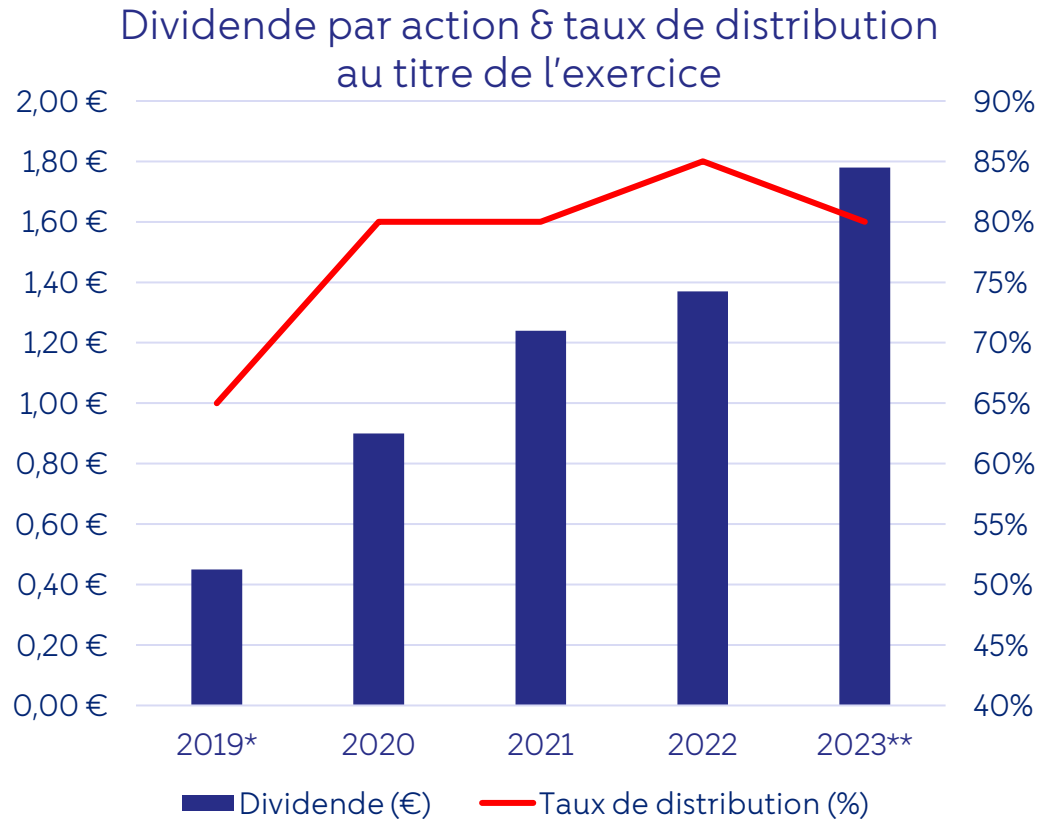
En millions €



Excédent net de
trésorerie

671

+ 30 % de croissance du dividende
80 % de distribution



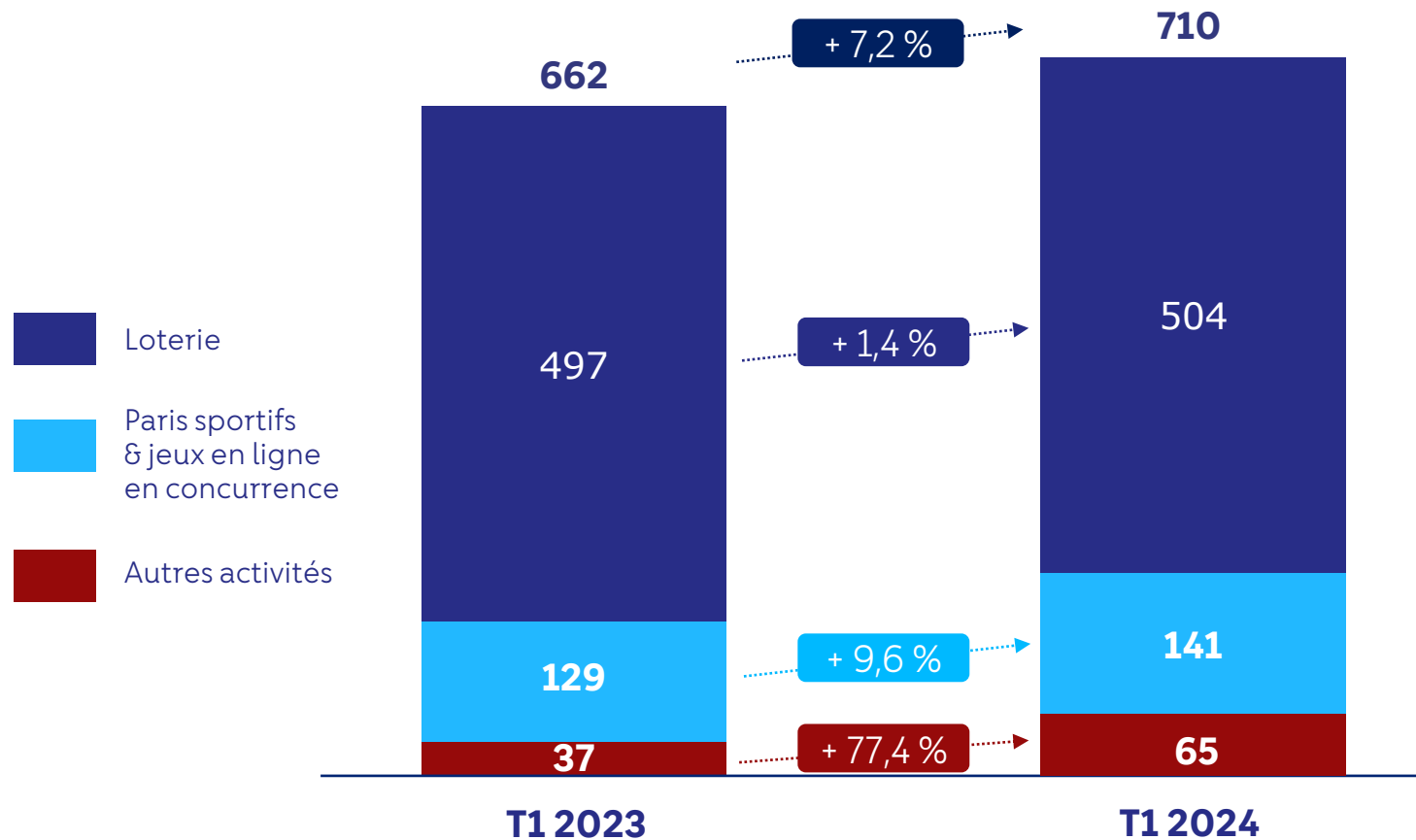
- ◆ Dividende : **1,78 €** par action
vs. 1,37 € au titre de l'exercice 2022
- ◆ Rendement : **5 %**
(sur la base du cours moyen 2023)
- ◆ Mise en paiement le **7 mai 2024**

* Dividende 2019 réduit de 30 % compte tenu du contexte de crise sanitaire

** Proposition de dividende soumise à l'assemblée générale de ce jour

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2024

En millions €



- ◆ **+7 %** en ligne avec les projections du Groupe
- ◆ Loterie et paris sportifs & jeux en ligne en concurrence en France : **645 millions €, +3 %**
- ◆ Autres activités : **65 millions €** vs 37 millions € au 1^{er} trimestre 2023



2024 : poursuite de la dynamique

Progression du chiffre d'affaires
~+ 8 %

Marge d'EBITDA courant
~24,5 %

Gouvernance



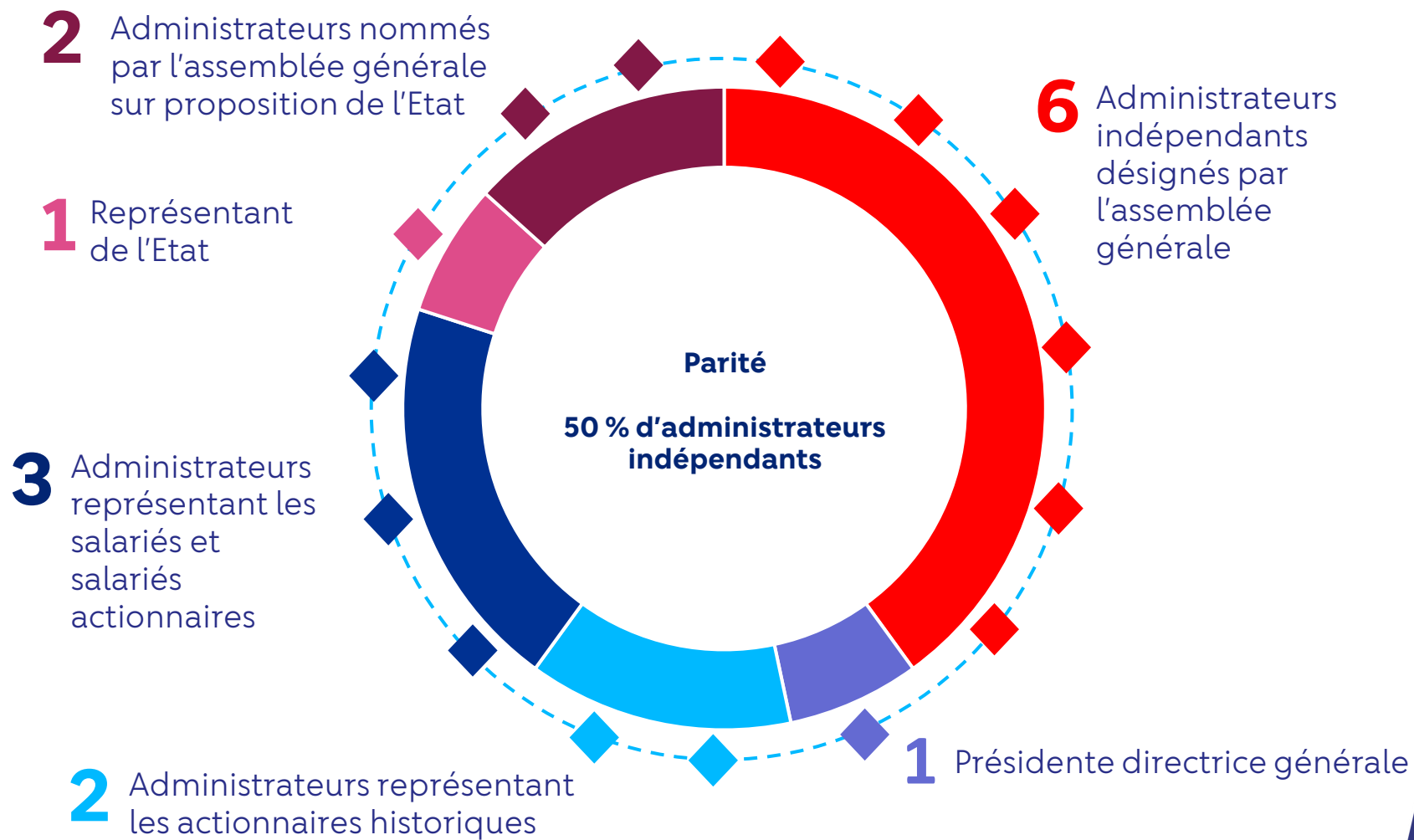


Philippe Lazare

Administrateur référent
et président du Comité de la Gouvernance,
des Nominations et des Rémunérations

Le conseil d'administration en 2023

- Contrôleur général économique et financier
- Commissaire du gouvernement
- Représentant du CSEC





Le conseil d'administration

14

réunions du conseil
d'administration

1

séminaire stratégique

22

réunions des Comités
du conseil d'administration

96 %

taux d'assiduité aux réunions
du Conseil et des Comités





Résolutions 5 à 8

Proposition de renouvellement du mandat de 4 administrateurs



Stéphanie Pallez

Administratrice dont
le renouvellement est
proposé en vue
de sa nomination
en qualité de PDG



L'UBFT

Représentée par
M. Olivier Roussel



La FNAM

Représentée par
M. Jacques Sonnet



Predica

Représentée par
Mme Florence Barjou



Résolutions 9 et 10

Proposition de nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires

Résolution 9



Titulaire
David Chianese

Résolution 10



Titulaire
Frédéric Martins

Composition du conseil d'administration à l'issue de cette assemblée

Sous réserve du vote des résolutions 5 à 10 par l'assemblée générale

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE
DIRECTRICE
GÉNÉRALE



Stéphane PALLEZ



Philippe LAZARE
Administrateur
référént
Président du
CGNR



Xavier GIRRE
Président
du Comité
d'Audit & des
risques



Françoise
GRI
Présidente
du Comité
RSE & JR



Fabienne DULAC



Corinne
LEJBOWICZ



Florence
BARJOU
Représentante
permanente
de Predica

ACTIONNAIRES
HISTORIQUES



Olivier ROUSSEL
Représentant
permanent
de l'UBFT



Jacques SONNET
Représentant
permanent
de la FNAM

REPRÉSENTANT
DE L'ÉTAT



Charles
SARRAZIN



Ghislaine
DOUKHAN



Didier
TRUTT

ADMINISTRATEURS
NOMMÉS PAR L'AG
SUR PROPOSITION DE L'ÉTAT



Didier
PITISI



Agnès
LYON-CAEN

ADMINISTRATEURS
REPRÉSENTANT
LES SALARIÉS

David
CHIANESE
Ou
Frédéric
MARTINS

ADMINISTRATEUR
REPRÉSENTANT
LES SALARIÉS
ACTIONNAIRES

Rémunérations



◆ **Résolution 13** ◆

Approbation des informations relatives à la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux en 2023

Vote ex post sur la rémunération 2023 des Dirigeants mandataires sociaux (DMS)

Résolution 13

Pour 2023, la rémunération des DMS se décompose comme suit :

- ◆ **Une rémunération fixe inchangée par rapport à 2022 :**
 - ◆ 320 000 € pour la Présidente directrice générale
 - ◆ 248 000 € pour le Directeur général délégué
- ◆ **Une rémunération variable annuelle (STI) avec un alignement sur les pratiques du marché**
 - ◆ *Pour le détail de l'évolution du bonus annuel cible depuis l'entrée en Bourse de la Société, se référer au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel, à la sous-section 2.2.1.2*
- ◆ **Une rémunération variable à long terme (LTI 2023-2025)**

Vote ex post sur la rémunération 2023 des Administrateurs

Résolution 13

	Montant brut de la rémunération due	Montant brut revenant à l'État	Montant brut revenant à l'administrateur	Assiduité aux réunions du Conseil et des Comités
État (C. Sarrazin)	75 986€	75 986€	-	95%
G. Doukhan	65 500€	9 825€	55 675€	100%
D. Trutt	43 500€	6 525€	36 975€	83%
UBFT (représentée par O. Roussel)	49 500€	-	49 500€	100%
FNAM (représentée par J. Sonnet)	39 500€	-	39 500€	100%
F. Dulac	62 986€	-	62 986 €	100%
X. Girre	89 986€	-	89 986€	100%
F. Gri	49 662€	-	49 662€	93%
P. Lazare	74 962€	-	74 962€	
En qualité d'administrateur (à compter du 27 avril 2023)	60 962€	-	60 962€	100%
En qualité de censeur (du 18 juin 2022 au 27 avril 2023)	14 000€	-	14 000€	
C. Lejbowicz	61 500€	-	61 500€	93%
P. Pringuet (jusqu'au 27 avril 2023)	28 000€	-	28 000€	100%
Predica (représentée par F. Barjou)	58 905€	-	58 905€	78%
TOTAL	699 987 €	92 336 €	607 651 €	96 %

◆ Résolutions 14 et 15 ◆

Vote ex post sur la rémunération individuelle 2023
des Dirigeants mandataires sociaux

Éléments de rémunération et avantages versés ou attribués à Madame Stéphane Pallez (PDG), au titre de l'exercice 2023

Rémunération fixe

320 000 € versés

**Rémunération variable annuelle
attribuée au titre de l'exercice**

356 073 € représentant 111 %
de la rémunération fixe annuelle due

**Taux d'atteinte des
objectifs 2023 : 102 %**

**Valorisation des actions de
performance attribuées au cours
de l'exercice**

320 000 € soit 10 323 actions

7 760 €

Avantages en nature

➤ Voiture de fonction : 5 160 €

➤ Enveloppe d'heures de conseil juridique
spécialisé : 2 600 €

TOTAL

1 003 833 €

Résolution 14

Éléments de rémunération et avantages versés ou attribués à Monsieur Charles Lantieri (DGD), au titre de l'exercice 2023

Rémunération fixe

248 000 € versés

**Rémunération variable annuelle
attribuée au titre de l'exercice**

275 956 € représentant 111 %
de la rémunération fixe annuelle due

Taux d'atteinte des
objectifs 2023 : 102 %

**Valorisation des actions de
performance attribuées au cours
de l'exercice**

248 000 € soit 8 001 actions

4 577 €

Avantages en nature

➤ Voiture de fonction : 1 677 €

➤ Enveloppe d'heures de conseil juridique
spécialisé : 2 900 €

TOTAL

776 533 €

Résolution 15

Résolution 16

Vote ex ante sur la politique de rémunération 2024
des DMS

Résolution 16 - Politique de rémunération ex ante des DMS

Evolutions de la rémunération pour l'exercice 2024

◆ Rémunération fixe augmentée de 20 %

- ◆ Présidente directrice générale = 384 000 €
- ◆ Directeur général délégué = 297 600 €

◆ Rémunération variable annuelle – Lien renforcé avec les engagements RSE du Groupe et prise en compte des acquisitions récentes

- ◆ Modification du **critère taux de marge d'EBITDA courant Groupe** - modification de la **pondération** - poids nominal porté à 20 % (vs 30 %) et poids maximum porté à 30 % (vs 45 %), et modification de la grille de taux d'atteinte telle que détaillée dans la documentation.
- ◆ Modification du **critère RSE** pour un embarquement progressif de nos partenaires dans notre **politique d'achats responsables**.
- ◆ Modification du **critère de performance managériale** : remplacement de l'actuel indicateur par un indicateur d'atteinte des **objectifs relatifs aux acquisitions** selon des critères de chiffre d'affaires et d'EBITDA, et modification de sa pondération : poids nominal porté à 20 % (vs 10 %) et poids maximal porté à 25 % (vs 10 %).

◆ Rémunération variable à long terme – Maintien d'un lien fort avec la performance financière et extra-financière du Groupe

- ◆ Modification du critère RSE pour une **meilleure articulation entre le STI et le LTI**
- ◆ Modification dans le **panel des sociétés** du critère TSR (introduction de Lottomatica et retrait de Kindred)

◆ **Résolution 16** ◆

Vote ex ante sur la politique de rémunération 2024
des administrateurs

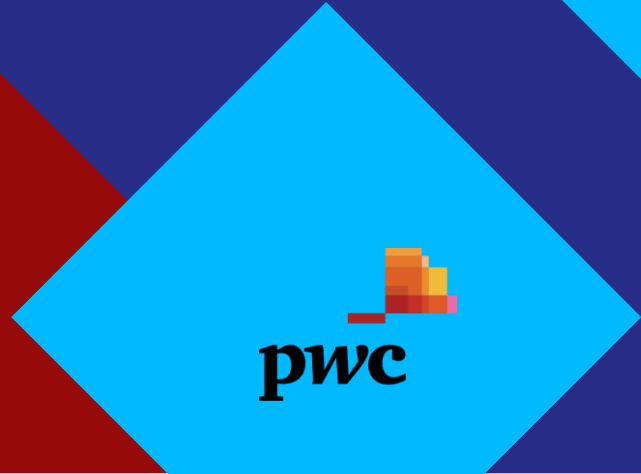
Résolution 16 - Politique de rémunération ex ante des administrateurs

Inchangée vs 2024

- ◆ **Enveloppe maximale de 700 000 €**
- ◆ **Règles de répartition inchangées vs 2023**
 - ◆ **Part fixe au pro-rata du temps du mandat**
 - ◆ **Part variable calculée au regard de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil et des Comités (prépondérante)**
 - ◆ Les administrateurs représentant les salariés et l'administrateur représentant les salariés actionnaires, ainsi que la Présidente directrice générale, ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur participation aux réunions du conseil d'administration et des comités.
 - ◆ *Pour le détail des règles de répartition, se référer au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel, à la sous-section 2.2.1.3*

Rapport des commissaires aux comptes

2



Deloitte.



Nadège Pineau

Deloitte & Associés
au nom du collège des commissaires aux comptes



Rapport sur les comptes consolidés et rapport sur les comptes annuels

(pages 364 et 398 du Document d'enregistrement universel 2023)

Opinions sur les comptes consolidés et annuels

- Opinion sans réserve sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes.

Points clés de l'audit

- Systèmes informatiques, traitements automatisés et contrôles liés à la comptabilisation du Produit Net des Jeux (comptes consolidés et comptes annuels).
- Evaluation des titres de participation (comptes annuels).

Vérifications spécifiques prévues par la loi

- Pas d'observation sur les informations données dans le Rapport de gestion, le Rapport sur le gouvernement d'entreprise et les autres documents sur la situation financière adressés aux actionnaires.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

(page 402 du Document d'enregistrement universel 2023)

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

- Convention avec l'Agence nationale du Sport pour le programme « Gagnons du Terrain – FDJ – Edition 2023 ».
- Convention avec l'Agence nationale du Sport, le Fonds de dotation de Paris 2024, le Comité national olympique et sportif français, le Comité paralympique et sportif français pour le programme « Appel à projets Impacts 2024 – Edition 2023 ».

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

- Convention avec l'Etat relative aux droits exclusifs.
- Cautionnement pour une garantie bancaire accordée au profit de la DGFIP dans le cadre des services d'encaissement pour compte de tiers en points de vente.
- Garantie solidaire donnée à FDJ Services dans le cadre de la convention tripartite conclue avec MDB Services et la DGFIP (concernant le transfert du marché des services d'encaissement pour compte de tiers en points de vente de FDJ à sa filiale FDJ Services).
- Protocole d'échange d'informations avec l'ARJEL (substituée par l'ANJ) en matière de prévention de la manipulation des compétitions sportives.



Autre rapport émis

Rapport sur les opérations portant sur le capital

- Rapport sur la réduction de capital (résolution n°18)

Questions et réponses



Assemblée générale 2024

25 avril 2024

